

Initiative « TVA » : Non à cette fausse bonne idée !

Le Conseil fédéral, le Parlement et de nombreuses associations recommandent de rejeter l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration! ». L'initiative populaire est inéquitable. Elle conduira à un renchérissement des denrées alimentaires, journaux, livres et médicaments. Elle pénalisera les familles ainsi que les personnes à revenus moyens et bas.

Manger chez soi ne doit pas coûter plus cher!

Si l'initiative est acceptée, les familles et toutes les personnes à revenus modestes qui mangent en général à la maison seraient les premières à devoir payer l'addition. La charge de la TVA de la majorité des ménages se révélerait finalement plus lourde qu'aujourd'hui, affirme le Conseil fédéral. Du fait de l'initiative populaire, le prix des denrées, des boissons sans alcool, des livres, des journaux et des médicaments augmenterait. Il en irait de même des redevances radio et TV. C'est inacceptable!

Menace d'une hausse de 50% de la TVA!

Si l'initiative est acceptée, la TVA due par les restaurateurs diminuera, entraînant une chute des recettes fiscales. Pour la compenser, le Conseil fédéral a déjà annoncé qu'il adaptera à la hausse le taux réduit de TVA appliqué aux denrées alimentaires vendues dans les magasins ou au marché. L'augmentation prévue devra atteindre plus de 50%!

Manger à l'extérieur risque d'être toujours aussi cher!

Rien ne dit que l'acceptation de l'initiative permettra de manger à meilleur compte à l'extérieur, comme on le prétend, car les restaurateurs ne seront pas tenus de rétrocéder à leurs hôtes la réduction de la TVA de 8 à 2,5% réclamée. Le Conseil fédéral présume que l'allégement fiscal servira, du moins en partie, à améliorer leur marge, ce d'autant que maints établissements ne sont pas rentables.

Rien ne dit que l'acceptation de l'initiative permettrait de manger à meilleur compte à l'extérieur, comme on le prétend, car les restaurateurs ne seront pas tenus de rétrocéder à leurs hôtes la réduction de la TVA de 8 à 2,5% réclamée. Le Conseil fédéral présume que l'allégement fiscal servira, du moins en partie, à améliorer leur marge, ce d'autant que maints établissements ne sont pas rentables.

Cette initiative, loin de supprimer une inégalité, en introduirait d'autres plus criantes, et qui toucheraient en priorité les familles et les personnes à revenus modestes ou moyens.

Il faut donc rejeter cette fausse bonne idée et voter non le 28 septembre.

Josiane Aubert, ancienne conseillère nationale